



République Française
Département de la Moselle

DECISION 2024-31

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

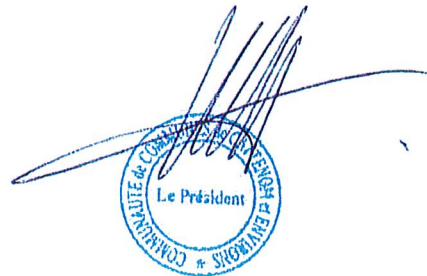
Le marché de travaux « Pose de collecteurs eaux usées à Contz-les-Bains – route du Vin et rue Saint-Jean » est conclu le 14 mars 2024 avec la société MULLER TP à 57780 ROSSELANGE, pour un montant de 270 800,00 € H.T. soit 324 960,00 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 14 mars 2024

Le Président
Michel PAQUET



Decisions / Publication sur le site de la CCCE le 06 AOUT 2024